



Verif
DGS
DSTU

Monsieur le Maire
HOTEL DE VILLE DE
ST QUENTIN FALLAVIER

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

N/Réf. : SECURITE CR/BM
Tél. : 04 72 52 80 18

Champagne-au-Mont-d'Or,
le 3 mai 2002

*P. Duchon ?
- Bonne idée,
on m'a dit que
il faut pas
Non car il y a
des cordons de sécurité*

Monsieur le Maire,

Nous sollicitons, par la présente, conformément à la Loi 2000-646 du 10 juillet 2000 et au décret d'application du 18 décembre 2000, notamment l'article 5, la réservation d'un emplacement de stationnement pour les véhicules de transports de fonds.

La desserte sera réalisée régulièrement au moyen de véhicules utilitaires, (article 2 du décret du 28 avril 2000 et article 9 du décret du 18 décembre 2000), et exceptionnellement en véhicule blindé, l'emplacement sera situé au droit de notre Agence :

11, RUE DU LAC 38070 ST QUENTIN FALLAVIER

Nous joignons à notre courrier une copie du cadastre et une photographie de la rue sur lesquelles nous avons matérialisé la zone.

Nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer que cet emplacement pourra être réservé par un marquage au sol et par un arrêté municipal pris en application de l'article 2213-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dont vous voudrez bien nous faire parvenir une copie.

Dans l'attente de vous lire et avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à notre parfaite considération.

Le Responsable Sécurité,

C. ROUSSET